

Collège électoral français  
 Canton électoral de .....  
 Bureau principal de canton C

**ELECTIONS DU PARLEMENT EUROPÉEN DU 25 MAI 2014**

Procès-verbal d'un bureau principal de canton (avec annexe) où le vote est à la fois traditionnel (papier) et à la fois électronique

**I. Constitution et composition du bureau.-**

Le bureau principal de canton C réuni le .....20.. à ... heures dans le local situé à ....., est composé comme suit (le nom et le prénom sont précédés de la mention : Madame (Mme) ou Monsieur (M)).

- M. ...., Président ;
- M. ...., Assesseur ;
- M. ...., Assesseur ;
- M. ...., Assesseur ;
- M. ...., Assesseur ;
- M. ...., Secrétaire.

Ont siégé comme témoins :

- Pour la liste : ..... : M. ....  
 ..... : M. ....  
 ..... : M. ....  
 ..... : M. ....

Le bureau s'est constitué et les membres ont prêté aussitôt le serment prévu à l'article 104 du Code électoral (il en est fait mention au procès-verbal). Les témoins ont été installés au fur et à mesure de leur arrivée et ils ont prêté le serment prescrit.

**OBSERVATIONS :**

.....  
 .....

**II. Vote papier - Réception des tableaux de dépouillement.-**

Numéros des bureaux C	Heure de la réception définitive des doubles des tableaux du dépouillement	Observations <sup>(1)</sup>

<sup>1</sup> Le cas échéant, indiquer que le président du bureau ayant apporté le double du tableau à ..... heures a été invité à le faire rectifier ou compléter.

Le président de chacun des bureaux de dépouillement C a remis le double du tableau dressé par son bureau au président du bureau principal de canton C.

Après vérification et correction éventuelle, ce tableau est paraphé par ce dernier. Celui-ci a signé pour réception dudit tableau le procès-verbal du bureau de dépouillement dont son président était porteur.

Le bureau principal de canton C reprend par bureau de dépouillement sur un état récapitulatif le nombre des bulletins déposés, le nombre des bulletins blancs ou nuls, le nombre des bulletins valables et pour chacune des listes classées suivant leur numéro d'ordre, le nombre des votes de liste, le total des suffrages nominatifs émis pour chaque liste, ainsi que pour chaque candidat (titulaires et suppléants) de chaque liste, le total des suffrages nominatifs qu'il a obtenus.

### III. – Vote électronique avec preuve papier - Réception des USB de vote et totalisation des votes.

Le bureau principal de canton C a reçu – voir annexe du formulaire ACE/18-Mx - les résultats émis pour l'élection du Parlement européen, dans les bureaux où le vote est électronique:

### IV. Communication des résultats et Procès-verbal.-

Le bureau procède ensuite à la totalisation des votes de tous les bureaux (papier et électronique). Lorsque les résultats de tous les bureaux de vote ont été enregistrés, le président du bureau principal procède à l'impression du procès-verbal ainsi que des tableaux de recensement des votes et de l'état récapitulatif. Le chiffre électoral de chaque liste est également ajouté, ainsi que, pour chaque candidat (titulaires et suppléants) de chaque liste, le total des votes nominatifs obtenus.

Le résultat du dépouillement s'établit comme il est indiqué aux tableaux ci-annexés.

#### → Communication des résultats par voie digitale.

Le président du bureau principal de canton C ou la personne qu'il a désignée à cette fin communique, sans délai et en utilisant la signature électronique émise au moyen de sa carte d'identité :

- a. le total des bulletins déposés, le total des bulletins blancs et nuls et le total des votes valables;
  - b. le chiffre électoral de chacune des listes;
  - c. les suffrages nominatifs obtenus par chaque candidat titulaire ou suppléant.
- au président du bureau principal de province et au Ministre de l'Intérieur.

#### → Transmission du procès-verbal et du tableau récapitulatif.

Le président du bureau principal de canton C assure l'envoi sans délai et en utilisant la signature électronique émise au moyen de sa carte d'identité, du procès-verbal de son bureau reprenant le tableau récapitulatif:

- a. au Président du bureau principal de province et au Ministre de l'intérieur;

Une version papier du procès-verbal, dressé en deux exemplaires, et les tableaux de recensement signés par le Président du bureau principal de canton, les membres du bureau et les témoins, sont placés sous enveloppes scellées dont la suscription indique le contenu.

Le Président du bureau principal de canton C transmet lesdites enveloppes scellées par la voie la plus rapide au président du bureau principal de province, qui en donne récépissé.

A ....., le .....20...

Le Secrétaire

Le Président,

Les assesseurs,

Les Témoins,

Province : .....  
 Bureau principal de canton C (+Code postal) : ..... |...|...|...|...|

**ANNEXE A LA FORMULE C/26-Mx**

**Lisez attentivement les instructions au verso avant de remplir ce formulaire**

**ELECTIONS DU PARLEMENT EUROPÉEN DU 25 MAI 2014**

Liste en vue du paiement des jetons de présence aux membres du bureau électoral par virement bancaire.

Les soussignés, le Président, le Secrétaire et les Assesseurs du bureau électoral susmentionné, déclarent que les données figurant ci-dessous sont exactes.

NUMERO DU REGISTRE NATIONAL (1)	NOM ET PRENOM (2)	Fct (3)	NUMERO DE COMPTE Mentionner le numéro classique (12 chiffres) ou le numéro IBAN belge (BE + 14 chiffres)	MON-TANT EUR	SIGNATURE
- -		P		85	
- -		S		34,5	
- -		A		34,5	
- -		A		34,5	
- -		A		34,5	
- -		A		34,5	
- -					
- -					
Nombres de personnes :			<small>(1) Ce numéro est renseigné au verso de la carte d'identité.            (2) Les nom et prénom sont précédés de la mention: Madame (Mme) ou Monsieur (M.).            (3) En ce qui concerne la fonction, il y a lieu de lire comme suit : P pour président, A pour les assesseurs, S pour le Secrétaire et Sa pour le Secrétaire adjoint.</small>		Montant total : EUR

Le président de ce bureau électoral confirme la présence des personnes dont les noms figurent sur cette liste (téléphone du président : ...../.....).

Transmis par le président du bureau principal de canton....., le ...../...../.....

Le Secrétaire,

Signature des membres du bureau électoral,  
 Les Assesseurs,

Le Président,

**Instructions à suivre**

1. Pour permettre un paiement rapide, les membres du bureau mentionnent de façon claire et précise leurs **COORDONNEES**, spécialement leur **NUMERO DE COMPTE**.
2. Ce document est à établir en **DOUBLE** exemplaire:
  - le premier est à remettre le **JOUR DU SCRUTIN** au président du bureau principal de canton A qui le remettra, le **LUNDI MATIN** suivant les élections, au percepteur des postes;
  - le second est à **CONSERVER** par le président du bureau.
3. Le numéro de registre national permet l'inscription au dossier population des membres du bureau électoral du nombre de fois où ils ont siégés en une telle qualité.

Collège électoral français  
 Canton électoral C de : .....

**ANNEXE A A LA FORMULE C/26-Mx**

**ELECTION DU PARLEMENT EUROPÉEN DU 25 MAI 2014**

Etat récapitulatif des résultats

<i>Bureaux de dépouillement C</i>	<i>Numéros des bureaux de vote dont le scrutin a été dépouillé par ces bureaux</i>	<i>Nombre des bulletins trouvés dans les urnes</i>	<i>Nombre des bulletins blancs ou nuls</i>	<i>Nombre des bulletins valables</i>
Commune de ....				
2 <sup>ème</sup> bureau				
3 <sup>ème</sup> bureau				
X <sup>ème</sup> bureau				
<i>Sous-Total pour la commune de ...</i>				
<i>Bureaux de vote électronique- Commune de ...</i>		<i>Nombre des bulletins trouvés dans les urnes</i>	<i>Nombre des bulletins blancs ou nuls</i>	<i>Nombre des bulletins valables</i>
Totaux des bureaux de vote				
<i>Sous-Total pour la commune de ...</i>				
<b>Total pour le canton</b>				

LISTE .....					
Bureaux de dépouillement C n° Bureaux de vote électroniques n°	1° Nombre de bulletins marqués en tête de liste	2° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires	3° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires et d'un ou de plusieurs candidats suppléants	4° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats suppléants	Total
Commune de ....					
Sous-total pour la commune de ....					
Commune de ....					
Sous-total pour la commune de ....					
Total pour le canton					

Total des bulletins avec des votes de liste et des votes nominatifs (1°+2°+3°+4°) : .....

(Chiffre électoral de la liste .....

Bureaux de dépouillement C n° Bureaux de vote électroniques n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Commune de ....								
Sous-total pour la commune de ....								
Commune de ....								
Sous-total pour la commune de ....								
<b>Total pour le canton</b>								



Bureaux de dépouillement C n° Bureaux de vote électroniques n°	1	2	3	4	5	6
Commune de ....						
Sous-total pour la commune de ....						
Commune de ....						
Sous-total pour la commune de ....						
Total pour le canton						

